

CONCOURS QUALIFICATIFS:F3/F4

Règlement Ardèche 2025-2026

1^{ère} journée : Dimanche 28 septembre 2025 ANNONAY (extérieur boulo-drome si mauvais temps), **2^{ème} journée** : Dimanche 02 novembre 2025 AUBENAS, **3^{ème} journée** : Dimanche 14 décembre 2025 GUILHERAND-GRANGES, **4^{ème} journée** : Dimanche 15 février 2026 TOURNON, **5^{ème} journée** : Dimanche 19 avril 2026 SERRIERES extérieur (boulo-drome de St-Rambert d'Albon si mauvais temps)

Composition des équipes F3/F4 :

La fiche rouge d'inscription au premier concours vaut déclaration d'équipe :

Pour tous les concours, le nom du capitaine d'équipe sur la 1^{ère} ligne de la fiche d'inscription est obligatoire.

La présence du capitaine n'est pas obligatoire, mais son nom doit être sur la fiche et porter la mention « absent » à la suite de son nom.

✓ Equipes engagées sur le plan A.S./E.S.B.

✓ 2 joueuses de base minimum doivent être présentes sur chaque concours dédié.

Lors de votre déclaration d'équipe, il est préférable de déclarer 4 joueuses. En cas d'indisponibilité de 2 joueuses, vous aurez la possibilité de prendre un joker. Dans le cas de 3 joueuses déclarées au départ, l'absence de 2 joueuses interdit à l'équipe de jouer. La joueuse restante ne peut prendre 2 remplaçantes, le règlement stipulant que 2 joueuses de base doivent être présentes.

✓ Possibilité de compléter l'équipe avec des licenciés F3, F4 ou F-18* (jokers) de la même A.S./E.S.B. >A condition de ne pas être inscrit sur la liste ministérielle de Haut niveau « Elite, Séniors, Collectifs nationaux ou Relève et espoir ».

Une équipe déclarée peut-être composée de 3 joueuses F-18

✓ Obligatoirement : 2 licences de l'équipe de base doivent être déposées + 1ou2 licences complément d'équipe « Jokers » maximum

Attention ! 1 joueuse déclarée dans la fiche de la première journée ne peut pas compléter une autre équipe dans les journées suivantes

Les équipes qui terminent dans les 2 premières places à l'issue des 5 journées se qualifient directement au Championnat de France, les 2 équipes suivantes se qualifient directement par le fédéral tripléte.

NB : Le nombre d'équipes qualifiées pour le championnat de France peut être revu en fonction du nombre de qualifiés attribués par la FFSB, (validation fin janvier du nombre de qualifiés par le CBD sur proposition de la commission technique).

INSCRIPTIONS

Elles se feront par Internet sur le site du CBD07 et seront ouvertes du **01/08/2025 à 20h00 au 20/08/2025 à 20h00, date butoir.**

Toute inscription en dehors de ces dates ne sera pas prise en compte

Toutes les équipes inscrites auprès du CBD seront retenues dans le respect de la date d'inscription.

Les coordonnées **complètes et exactes** du Capitaine devront être renseignées sur le formulaire Internet.

Pour valider cette inscription Internet, dès parution officielle de la répartition des équipes sur le site, il faudra **envoyer dès que possible et avant le 12 septembre 2025 aux clubs organisateurs 5 chèques de 20 euros à l'ordre des sociétés organisatrices, accompagnés des 5 fiches rouges de points (5 journées).**

En aucun cas, la société organisatrice doit modifier la liste des inscrits sur son concours, les demandes de modifications doivent être adressées au CBD qui décidera.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Début de la compétition : 8H30. Parties en 13 points ou 1h30.

Présence souhaitée d'un arbitre désigné par le CBD **et pris en charge par le CBD (Frais d'arbitrage)**

CONCOURS QUALIFICATIFS:F3/F4

Règlement Ardèche 2025-2026

Tirage au CBD dans la semaine précédant la 1ère journée. Pour les 4 autres journées le tirage sera fait après le 1^{er} concours.

Tirage unique : ARTICLE 53 - Concours nationaux Ligue Sport Boules M2

Règlement applicable pour les concours par groupe de 4 (ou/et groupe de 3 si concours incomplet):

RS 2022/2023 : Art 64 tirage au sort alinéa 5

Avant le démarrage de la compétition, s'il s'avérait qu'après tirage un groupe soit réduit à deux équipes, un tirage parmi les groupes de 4 désignera une équipe pour compléter ce groupe.

Déroulement horaire Quadrettes (Parties en 1h30), chaque équipe rencontre les autres équipes de son groupe :

1^{ère} partie : 8h30, 2^{ème} partie : 10h30 et 3^{ème} partie : 14h

Les ½ finales opposent les 4 équipes classées 1^{ère} de chaque groupe, les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} jouent une partie de classement.

½ finales + parties classement : 16h, Finale : 18h

ATTRIBUTION POINTS DE CLASSEMENT (pour l'équipe)

	Partie de Groupe (Gagnée, Office ou Forfait)	4 pts	
	Match nul autorisé (en groupe)	2 pts	
	Bonus 1er de groupe	4 pts	
	Bonus 2 ^{ème} de groupe	2 pts	
POINTS de Classement	Bonus 3 ^{ème} de groupe (sauf groupe de 3)	2 pts ou 0	2 pts ou
	1/2 Finale	6 pts	
	Finale	8 pts	
	Partie de Classement	2 pts	

Dans les groupes de 3, les 2 points bonus ne seront pas attribués au 3^{ème} du groupe.

CLASSEMENT DES EQUIPES :

Les points de classement n'ont rien à voir avec les points de catégorisation pour la montée ou le maintien.

Ce classement sert à désigner les 2 équipes qualifiées au Championnat de France et 2 suivantes directement pour le fédéral,

ATTRIBUTION POINTS DE CATEGORISATION (pour chaque joueur)

Ces concours dédiés qualificatifs sont des concours classés Promotion et rapportent au joueur des points de catégorisation selon réglementation en cours

Pour que ces points soient comptabilisés par la secrétaire du CBD, l'AS organisatrice devra adresser au plus vite, dès le lendemain au CBD07 :

- ✓ **Toutes les fiches d'inscription remplies**
- ✓ **Le tableau de la compétition (graphique)**

, accompagnées du classement officiel et d'un récapitulatif précis des résultats de chaque participant. Toute anomalie ou oubli pourra entraîner la non-prise en compte des points pour les joueuses et joueurs concernés. Il est donc essentiel que l'AS organisatrice vérifie scrupuleusement l'exactitude des informations transmises afin de garantir l'équité et la transparence du processus de catégorisation.

Inscriptions : 20€ par équipe

Indemnités : 20€ par partie gagnée en groupe, forfait 20€, office 0€ ; 30€ partie de classement, 35€ ½ finale et 50€ finale.

Les litiges éventuels quels qu'ils soient seront gérés par le Comité de l'Ardèche

CONCOURS QUALIFICATIFS:F3/F4

Règlement Ardèche 2025-2026

ARTICLE 77.B - CONCOURS ORGANISES PAR GROUPES

1. Définition des Groupes

On entend par "Groupes" la réunion d'un nombre déterminé d'équipes ou joueurs (3 ou 4 équipes).

En outre, il faut éviter, dans la mesure du possible, que deux équipes d'une même ASB se trouvent dans un même groupe.

2. Recommandation

Il est recommandé de former le maximum de groupes de 4, formule la plus juste.

Cependant, en fonction du nombre d'équipes et de jeux disponibles, l'utilisation de groupes de 3 peut s'avérer nécessaire.

Si le groupe est incomplet, la partie office est gagnée sur le score de 13 à 7, mais elle n'est pas primée.

3. Dénomination des rencontres

Les rencontres dans un groupe se nomment « phases ». Chaque phase correspond à une partie.

4. Ordre des rencontres - résultats

Dans chaque Groupe, identifier chaque équipe par une lettre (A, B, C, D) au moyen d'un tirage au sort.

Chaque équipe dispute une partie contre toutes les autres équipes du groupe :

Première phase

- Les équipes A et B sont opposées l'une à l'autre.
- Les équipes C et D sont opposées l'une à l'autre.

Deuxième phase

- Les équipes A et C sont opposées l'une à l'autre.
- Les équipes B et D sont opposées l'une à l'autre.

Troisième phase

- Les équipes A et D sont opposées l'une à l'autre.
- Les équipes B et C sont opposées l'une à l'autre.

L'équipe classée 1ère de son groupe poursuit la compétition (maximum de parties gagnées).

Partie de classement entre les équipes classées 2ème et 3ème de groupe

En cas d'égalité à l'issue des phases de groupe :

- ✓ Si l'égalité concerne 2 équipes (nombre de parties gagnées égal), celles-ci sont départagées :

Par l'opposition directe (celui qui a gagné l'autre est déclaré vainqueur).

- ✓ Si l'égalité concerne 3 équipes (nombre de parties gagnées égal), celles-ci sont départagées :

- ✓ Au goal-average général (différence points faits, points laissés faire)
- ✓ Puis au nombre de points marqués (points faits).
- ✓ Puis si l'égalité persiste entre 2 équipes, celles-ci sont départagées par l'opposition directe.
- ✓ Si l'égalité persiste entre les 3 équipes, une épreuve d'appui est jouée sur le principe de celle jouée dans le championnat des clubs.

Suivant le nombre d'équipes, la commission concours qualificatifs se réserve la possibilité de modifier le règlement pour l'adapter au mieux et rendre, le plus possible, ces concours équitables pour tous.

Il sera tenu compte de :

- L'équipe qui a obtenu le plus grand nombre de points sur une journée
- L'équipe qui a obtenu le 2ème plus grand nombre de points sur une journée
- L'équipe qui a obtenu le 3ème plus grand nombre de points sur une journée
- L'équipe qui a obtenu le 4ème plus grand nombre de points sur une journée ...
- Si toujours égalité l'équipe dont la moyenne d'âge des joueurs déclarés est la moins élevée.